



Accessibilité

Le Schéma Directeur

La CAVEM a établi son Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-Ad'AP) qui a permis de planifier la mise en accessibilité des points d'arrêt du territoire. Les travaux ont débuté en novembre 2016.

Aménagement des arrêts

L'Agenda d'Accessibilité Programmée de la CAVEM planifie la mise en accessibilité des 322 points d'arrêt du territoire éligibles par l'État dont les travaux ont débuté en novembre 2016.

La Commission Intercommunale

Cette instance de concertation a constitué la pierre angulaire du Schéma Directeur d'Accessibilité de la CAVEM.

Effectuer un signalement

Suite à votre déplacement en bus, vous avez rencontré des difficultés ou vous souhaitez faire une remarque ?
N'hésitez pas à nous le signaler.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/transports/accessibilite-346.html>